

Il y a cinquante ans, le 25 juillet 1962, Mgr Marcel Lefebvre devenait supérieur général des Pères du Saint- Esprit

Publié le 28 juillet 2012
3 minutes

Monseigneur Marcel Lefebvre 29 novembre 1905 - 25 mars 1991

Après une retraite prêchée par le Père Henri Neyrand, CSSp, les soixante-quinze membres du chapitre général des Pères du Saint-Esprit réunis au scolasticat de Chevilly-Larue, se retrouvèrent après deux tours de scrutin sur le nom de Mgr Marcel Lefebvre, l'évêque de Tulle, qui devint alors leur supérieur général ayant acquis plus des deux-tiers des voix. A l'époque, la Congrégation regroupait près de 5000 membres, répartis sur tous les continents. Mgr Lefebvre succédait à l'irlandais Francis Griffin pour diriger pendant douze années la congrégation. Mais alors qu'elle avait porté à sa tête en un temps record ce brillant prélat, quasi ovationné, il fut contraint au bout de six années de démissionner, tant les réflexes révolutionnaires avaient gagné l'esprit de tous les membres qui contestaient son autorité. Entre les deux avait eu lieu un événement majeur, lequel avait retourné les mentalités : le concile Vatican II.

« Le chapitre s'ouvrit à Chevilly le 20 juillet 1962 et, le 25, au premier tour des élections, Mgr Lefebvre recueillit près des deux tiers des suffrages, atteignant presque le quota nécessaire pour être élu du premier coup. Le lendemain 26 juillet, il se leva : « Laissez-moi donc évêque de Tulle, j'y suis depuis à peine six mois, je viens de faire la connaissance des prêtres, de visiter le diocèse. Laissez-moi où je suis. » Peine perdue ! Il recueillit cette fois plus des deux tiers des voix. Mais étant en charge d'un diocèse, il ne pouvait être détaché de son lien pastoral que par le pape. Le chapitre ne pouvait donc que le « postuler ». Ce fut fait : agréé par Jean XXIII, Mgr Lefebvre fut solennellement intronisé, le soir du 28 juillet, à la chapelle, après avoir fait la profession de foi, prêté le serment antimoderniste ainsi que le serment de maintenir la congrégation dans son esprit et dans ses fins. » (Bernard Tissier de Mallerais, Marcel Lefebvre, ed. Clovis, 2002, p. 363).

Le 28 juillet à 11 h 30, le père Murphy insista : « Activez démarches, attendons toujours réponse ». Ce même jour, Soirat communiqua : « Saint-Père accepte postulation Mgr Lefebvre - Soirat ». Ce même jour, à 15 h 30, le Chapitre entendit la lecture du télégramme de Rome. Mgr Lefebvre répondit par un discours. Et, à 18 h 30, la communauté et les capitulants se retrouvèrent dans la grande chapelle pour « l'installation » du nouveau supérieur général. Celui-ci fit d'abord la profession de foi de Pie IV, appelée « profession de foi tridentine ». Le canon 1406 prévoyait qu'elle dut être faite publiquement par tous ceux qui accédaient à une nouvelle charge dans l'Eglise. Ensuite, il prononça le serment antimoderniste instauré par Pie X, le 1 septembre 1910 [...] Tous les membres présents allaient ensuite lui faire acte d'obéissance en disant : « Mon très Révérend Père, je vous promets respect et obéissance comme Supérieur légitime de la Congrégation du Saint-Esprit et du Cœur de Marie ». (Philippe Béguerie, Vers Ecône, Desclées de Brouwer, 2010, pp. 138-139)

Ennemond - Fecit, le 28 juillet 2012

Sermons, vidéos, textes, conférences de ou sur Mgr Lefebvre

[Prière pour la glorification de Son Excellence Mgr Marcel Lefebvre](#)

[Sermons écrits de Mgr Marcel Lefebvre](#)

[Les vidéos sur ou consacrées à Mgr Marcel Lefebvre](#)